



Formation régionale (webinaires) :
**Mieux comprendre les microplastiques et identifier
comment aborder le problème**

Mai-Juin 2022

(Activité No. : RE-2-REG)

Note Conceptuelle



1. INTRODUCTION : LE PROJET WES

Le projet "Water and Environment Support (WES) in the ENI Neighborhood South Region " ("Soutien dans les domaines de l'eau et de l'environnement dans le voisinage Sud de l'instrument européen de voisinage IEV") est un projet régional d'assistance technique financé par l'Instrument européen de voisinage (IEV Sud). WES vise à protéger les ressources naturelles dans le contexte méditerranéen et à améliorer la gestion des ressources en eau limitées dans la région. WES vise principalement à résoudre les problèmes liés à la prévention de la pollution et à l'utilisation rationnelle de l'eau.

WES s'appuie sur de précédents projets régionaux similaires financés par l'Union européenne (Horizon 2020 CB/MEP, SWIM I et II, SWIM-Horizon 2020 SM) et s'efforce de créer un environnement favorable et d'accroître les capacités de toutes les parties prenantes dans les pays partenaires (PP) . .

Les pays partenaires de WES sont l'Algérie, l'Egypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Libye, la Palestine, la Syrie et la Tunisie. Toutefois, afin d'assurer la cohérence et l'efficacité du financement de l'UE ou de promouvoir la coopération régionale, l'éligibilité des actions spécifiques peut être étendue aux pays voisins de la région du voisinage sud.

2. CONTEXTE

2.1. INTRODUCTION

Bien qu'il y ait encore beaucoup de discussions autour de la définition du terme microplastique, pour les besoins de cette introduction, nous utiliserons celle proposée par J.P.G.L. Frias et Roisin Nash dans leur article : "Microplastics : Finding a consensus on the definition ("Microplastiques : Trouver un consensus sur la définition") publié en 2019. Cette définition inclut non seulement la question de la taille mais aussi les propriétés physiochimiques : "Les microplastiques sont toute particule solide synthétique ou matrice polymère, de forme régulière ou irrégulière et de taille comprise entre 1 µm et 5 mm, d'origine primaire ou secondaire de fabrication, qui sont insolubles dans l'eau".¹ Le Plan régional sur la gestion des déchets marins en Méditerranée définit les microplastiques primaires comme : "*de minuscules particules conçues pour une utilisation commerciale directe (comme les composants de cosmétiques, de détergents et de peintures), ou pour une utilisation indirecte (comme les granulés de pré-production)*", tandis que les microplastiques secondaires désignent "*la fraction de microplastiques dans le milieu marin qui résulte de la décomposition de grands articles en plastique en de nombreux fragments minuscules sous l'effet de forces mécaniques et/ou de processus photochimiques, ainsi que d'autres sources de dégradation telles que les bouteilles d'eau, les fibres dans les eaux usées provenant du lavage des vêtements et les particules de caoutchouc perdues par les pneus en raison de leur usure normale*".

Il est largement reconnu que la mer Méditerranée est l'une des mers les plus touchées par les déchets marins dans le monde. Bien qu'il y ait des incertitudes dans l'estimation, on compte une fuite annuelle de plastique de 229 000 tonnes, composée de 94% de macroplastiques et de 6% de microplastiques.² Les causes profondes de la pollution plastique marine sont les mêmes que partout ailleurs dans le

¹ J.P.G.L. Frias, Roisin Nash, Microplastics: Finding a consensus on the definition, Marine Pollution Bulletin (Microplastiques : Trouver un consensus sur la définition, Bulletin sur la pollution marine) 138, 2019, Pages 145-147, ISSN 0025-326X

² IUCN (2020) The Mediterranean: Mare Plasticum, <https://portals.iucn.org/library/node/49124>

monde : une combinaison complexe de modes de production et de consommation non durables, notamment une culture du jetable largement répandue, un comportement irresponsable des individus et des secteurs économiques, de mauvaises pratiques de gestion des déchets solides, une application insuffisante et/ou un manque de cadres politiques et législatifs, des idées fausses sur les solutions possibles et/ou un manque de mesures coercitives efficaces.

Les microplastiques et les nanoplastiques (inférieurs à 1 µm) sont omniprésents dans la Méditerranée. On constate que les microplastiques sont présents dans chaque littoral méditerranéen étudié de 18 pays côtiers. Cózar et al. (2015) ont signalé que l'abondance des microplastiques en Méditerranée est similaire à celle observée dans les gyres de l'océan Pacifique, avec une abondance moyenne de 0,83 particules microplastiques/m³.

Une fois dans la mer, les microplastiques et les nanoplastiques peuvent être ingérés par le biote marin ; l'ingestion de microplastiques par des espèces marines très diverses (poissons, mollusques, etc.) a été largement documentée en Méditerranée. La plupart des microplastiques et des nanoplastiques entrent et sortent de la plupart des organismes, et comme pour de nombreux produits chimiques, "le poison est dans la dose". Il a été démontré en laboratoire que, à des concentrations d'exposition élevées et dans des circonstances spécifiques, les microplastiques peuvent induire une toxicité physique et chimique³. Il peut en résulter des blessures physiques, induisant une inflammation et un stress, ou une obstruction du tractus gastro-intestinal et une réduction subséquente de l'apport énergétique ou de la respiration. Toutefois, la plupart de ces études sur les effets sont réalisées en utilisant des concentrations beaucoup plus élevées que celles actuellement signalées dans l'environnement, ou en utilisant des microplastiques de très petite taille pour lesquels il existe peu de données sur l'exposition, ou en utilisant des sphères qui ne sont pas représentatives des types de particules du monde réel, ou encore en utilisant des temps d'exposition relativement courts. Actuellement, on ne sait pas dans quelle mesure ces conditions s'appliquent à l'environnement naturel. En plus des dommages potentiels causés par les microplastiques par ingestion, il a été suggéré que les microplastiques pourraient agir comme un vecteur facilitant le transport de produits chimiques vers les organismes lors de leur ingestion. Certains plastiques contiennent des produits chimiques/additifs potentiellement dangereux qui pourraient être libérés dans les organismes lors de leur ingestion. Certains des lixiviats concernés sont connus pour être toxiques, mutagènes, cancérigènes ou perturbateurs hormonaux et bioaccumulables. En outre, les plastiques sont connus pour adsorber les polluants organiques persistants présents dans l'eau et, en quelques jours, les concentrations à la surface du plastique peuvent devenir plusieurs fois supérieures à celles de l'eau environnante. Si ces produits chimiques adsorbés se désorbent lors de l'ingestion, ils peuvent constituer une voie facilitant le transfert des produits chimiques vers le biote.

³ SAPEA, Science Advice for Policy by European Academies, 2019. A Scientific Perspective on Microplastics in Nature and Society. Berlin: SAPEA. <https://doi.org/10.26356/microplastics>.

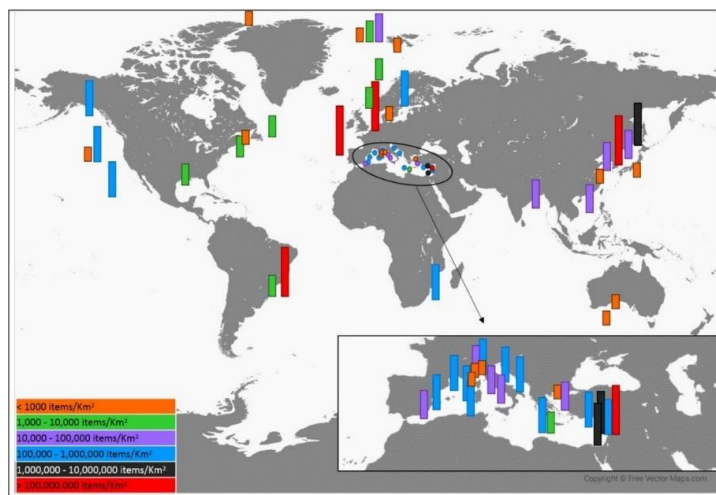


Fig. 1 : Nombre moyen de microplastiques flottant dans la mer Méditerranée rapporté dans la littérature scientifique, exprimé en éléments par kilomètre carré.

Llorca et al., 2020. Microplastiques dans la zone côtière méditerranéenne : toxicité et impact pour l'environnement et la santé humaine. 'Trends in Environmental Analytical Chemistry'. 27. e00090. 10.1016/j.teac. 2020.e00090.

Les microplastiques sont devenus un grave problème environnemental : ils sont partout et il n'existe pas d'estimation fiable de leur quantité dans l'environnement marin. En outre, des incertitudes subsistent quant à l'étendue des dommages causés aux espèces marines par l'ingestion de microplastiques et leur exposition à des produits chimiques dangereux qui sont lessivés ou adsorbés sur les microplastiques, tandis que les données toxicologiques de base sur la consommation de microplastiques et de nanoplastiques par les humains pour une évaluation de la sécurité des risques alimentaires font défaut.

2.2. CONTEXTE RÉGIONAL

Au niveau mondial, la question des (micro)plastiques marins est directement abordée par l'ODD 14 des Nations unies, qui stipule : " Conserver et utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines pour le développement durable ". Plus précisément, dans la cible 14.1 : "D'ici à 2025, prévenir et réduire sensiblement la pollution marine de tous types, en particulier celle due aux activités terrestres, y compris les déchets marins et la pollution par les nutriments". Afin de renforcer les efforts pour éradiquer les déchets plastiques marins et les microplastiques, l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement a créé en 2017 un groupe d'experts sur les déchets marins et les microplastiques pour travailler sur une réponse mondiale à cette question.

Au niveau de l'UE, un rapport scientifique de haut niveau a été publié en 2019 par SAPEA (Conseil scientifique pour la politique des académies européennes) intitulé "A Scientific Perspective on Microplastics in Nature and Society (Une perspective scientifique sur les microplastiques dans la nature et la société)". SAPEA fait partie du mécanisme de conseil scientifique de la Commission européenne et le rapport visait à fournir un avis scientifique indépendant aux commissaires européens pour soutenir leur prise de décision. En effet, le rapport SAPEA a alimenté l'avis scientifique de 2019 sur les "risques environnementaux et sanitaires de la pollution par les microplastiques" en formulant des recommandations pour orienter le débat, les politiques et les pratiques dans ce domaine. Il n'existe actuellement aucune loi européenne unique qui couvre les microplastiques de manière exhaustive. Dans un premier temps, la Commission européenne a demandé à l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) de préparer un dossier de restriction concernant l'utilisation de microplastiques ajoutés intentionnellement à des produits de consommation ou à usage professionnel. La Commission évaluera bientôt la soumission de l'ECHA et réfléchira aux mesures les plus appropriées.

Parallèlement, dans le cadre du ‘Green Deal’ européen et du nouveau plan d'action pour l'économie circulaire, la CE s'est engagée à lutter contre les rejets non intentionnels de microplastiques dans l'environnement en développant des mesures d'étiquetage, de normalisation, de certification et de réglementation. Lorsque la réduction des émissions à la source n'est pas possible, des mesures visant à accroître la capture des microplastiques à toutes les étapes pertinentes du cycle de vie des produits sont envisagées. La CE cherchera également à harmoniser les méthodes de mesure des rejets non intentionnels de microplastiques (en particulier des pneus et des textiles) et à combler les lacunes dans les connaissances scientifiques relatives aux risques et à la présence de microplastiques dans l'environnement, l'eau potable et les aliments.

Cette formation régionale est née d'une demande émanant des points focaux de la Convention de Barcelone qui ont exprimé leur souhait de mieux comprendre le problème émergent des microplastiques, l'état de leurs connaissances et le type d'action à mettre en place pour répondre à ce problème environnemental et sanitaire en pleine expansion.

Dans le même temps, la lutte contre la pollution par les plastiques et les déchets marins (y compris les microplastiques) est au cœur de l'agenda ‘GreenerMed 2030’ de l'UpM et de ses trois axes de travail prioritaires : Soutenir la transition vers une économie verte, circulaire et socialement inclusive ; Prévenir et réduire la pollution sur terre, dans l'air et en mer ; Protéger, préserver, gérer et restaurer les ressources naturelles de la région méditerranéenne dans le cadre d'une approche intégrée et écosystémique, incluant les dimensions terrestres, marines et côtières.

Les Parties contractantes à la Convention de Barcelone ont adopté très récemment lors de la COP22 (décembre 2021) une version actualisée du Plan régional de gestion des déchets marins en Méditerranée (Décision IG.25/9). Le processus de révision du Plan a conduit à l'intégration de plusieurs modifications et amendements, notamment de nouvelles définitions et mesures liées à la pollution plastique marine et aux microplastiques. Dans la version initiale du Plan régional adoptée en 2013, les microlitres et les microplastiques n'étaient pas abordés.

Cette activité régionale de WES, a pour but de fournir une compréhension globale de la problématique des microplastiques, des initiatives actuelles, et de fournir des outils afin que les décideurs politiques et les autres parties prenantes puissent aborder la question.

2.3. GROUPE CIBLÉ

Les décideurs politiques constituent le principal groupe ciblé de cette activité régionale. Toutefois, afin d'accroître son impact, de renforcer les partenariats et de maximiser les synergies, elle s'adressera également à d'autres parties prenantes tout au long de la chaîne de valeur (système des plastiques), de l'industrie des plastiques aux consommateurs, par le biais d'organisations de la société civile.

Par conséquent, il est prévu que les pays partenaires de WES soient représentés :

- des responsables politiques du ministère de l'environnement (chargés de la réglementation des plastiques) (dans l'idéal, cette personne devrait coïncider avec un pair nommé pour le processus de Pair à Pair du projet WES RE-1-REG sur les plastiques à usage unique).
- des responsables d'autres institutions publiques s'occupant de la surveillance de la pollution plastique (ministère de l'Industrie, agence des déchets, centres de recherche, universités)
- des personnes du secteur de la production (organisations d'entreprises, associations concernées)

- Représentants des OSC (ONG environnementales, associations de consommateurs, groupes de femmes, groupes de jeunes, ...)

Des participants des Balkans occidentaux (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro) et de Turquie seront également invités.

3. OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

3.1. OBJECTIFS

L'objectif général de cette formation régionale est de fournir une assistance technique et de renforcer les capacités des pays partenaires du WES à traiter efficacement la question des microplastiques dans l'environnement marin méditerranéen.

Les objectifs spécifiques de cette activité sont les suivants :

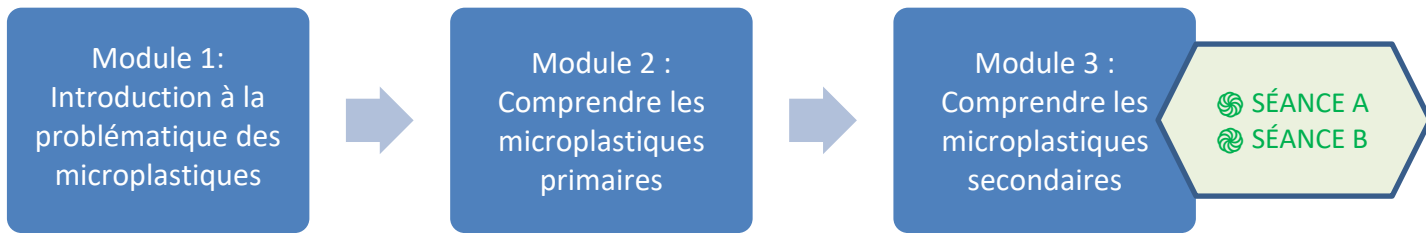
- Améliorer les connaissances des participants sur les menaces que les microplastiques font peser sur l'environnement et les moyens de subsistance de l'homme.
- Soutenir les pays partenaires de la WES (autorités nationales compétentes et autres parties prenantes) pour qu'ils s'engagent davantage dans les plans régionaux visant à résoudre le problème des microplastiques.
- Renforcer la capacité des parties prenantes ciblées à surveiller et à évaluer les microplastiques primaires et secondaires.
- Renforcer la capacité des parties prenantes ciblées à surveiller et à évaluer les microplastiques primaires et secondaires.
- Aider les autorités compétentes des pays partenaires de WES à concevoir et coordonner des actions de prévention de l'utilisation des microplastiques primaires, et à concevoir et mettre en œuvre des programmes nationaux et des mesures politiques correspondantes.
- Développer les compétences nécessaires des principales parties prenantes non étatiques des pays partenaires de l'EMW afin de concevoir et de mettre en œuvre des programmes et des actions visant à réduire et, à terme, à supprimer l'utilisation des microplastiques primaires et à prévenir la fuite des déchets plastiques dans l'environnement.

En particulier, la formation renforcera les compétences, en termes de :

- Aspects techniques des microplastiques (définitions, types, voies d'accès, impact, etc.)
- Analyse des méthodes de surveillance, des fuites de microplastiques dans l'environnement, des lacunes dans les connaissances, etc.
- Identification d'autres problèmes liés aux microplastiques, tels que la pollution chimique.
- Options politiques pour s'attaquer à la problématique des microplastiques.
- Évaluation de l'impact des options politiques.
- Politique et prise de décision fondées sur des preuves scientifiques solides.

3.2. APPROCHE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS

L'activité régionale sera composée de trois principaux éléments en ligne (modules) qui sont décrits plus en détail dans les sections suivantes :



Les modules (sessions) devraient durer au maximum 3 heures et seront construits sur la base du travail des experts de WES et des intervenants invités ; cocréation avec les participants eux-mêmes (ils seront invités avant la formation à fournir leur niveau de savoir-faire/opinion/besoins/informations via un questionnaire correspondant (préparé et partagé par les experts de WES). Les participants seront également invités, par le biais de questionnaires et/ou d'exercices, à interagir et à fournir un retour d'information entre les modules.

Le contenu des modules suivra les lignes ci-dessous :

Module 1. Comprendre la problématique des microplastiques dans l'environnement marin : quantités, types, sources, effets et approches de surveillance.

L'idée principale de la première partie de la formation régionale en ligne est de présenter les défis liés aux microplastiques d'un point de vue technique, environnemental et sanitaire. Plus précisément, le module présentera les termes et définitions de base relatifs aux microplastiques, en faisant la distinction entre les microplastiques primaires et secondaires. Il fournira des faits et des chiffres clés relatifs à leur production et à leur consommation, ainsi qu'à leurs fuites dans l'environnement et à leurs effets potentiels. Une vue d'ensemble des quantités, types, voies de pénétration et sources en Méditerranée, ainsi que des techniques de surveillance sera fournie.

La session du module devrait durer au maximum 3 heures.

Plan du module 1 : Comprendre la problématique des microplastiques dans l'environnement marin.

- Introduction à la pollution plastique marine, définitions et caractérisation
- Quantités, types, sources et effets des plastiques et microplastiques dans l'environnement marin
- Lacunes dans les connaissances et besoins en matière de recherche
- Plastiques et microplastiques en tant que vecteurs de polluants chimiques
- Méthodes de surveillance
- Aperçu des avancées politiques en matière de lutte contre les microplastiques INT/REG/

Module 2. Comprendre la problématique des microplastiques primaires : impacts, mesures existantes et voie à suivre.

Les microplastiques primaires sont produits à des fins commerciales ou manufacturières ; ils sont par exemple utilisés comme microbilles dans les cosmétiques ou les produits de soins personnels, ou comme granulés pour fabriquer des produits en plastique. Les microplastiques primaires pénètrent directement dans l'environnement par divers canaux, par exemple l'utilisation du produit (par exemple, les produits de soins personnels sont rejetés dans les systèmes d'eaux usées par les ménages), les pertes involontaires dues à des déversements lors de la fabrication ou du transport. Ce deuxième module se penchera sur les spécificités des microplastiques primaires, en fournissant une introduction détaillée sur le sujet, y compris les effets et les impacts. Les pays partenaires de WES (parties prenantes publiques et privées) se familiariseront avec les initiatives et les cadres internationaux et régionaux actuels pour s'attaquer à ce problème, tels que l'UNEA, la Convention de Barcelone, l'UpM et l'UE. La formation donnera également un aperçu des mesures spécifiques mises en œuvre par les autorités publiques, des réponses du secteur privé et des organisations de la société civile. Par exemple, des études de cas telles que la campagne "Beat the Microbead", menée depuis 2012 par plus de 100 ONG dans 42 pays à travers le monde, ou les projets "Good Karma", seront présentées.

La session du module devrait durer au maximum 3 heures.

Plan du module 2 : Comprendre la question des microplastiques primaires : impacts, mesures existantes et voie à suivre.

- Introduction : effets et impacts (récapitulation du module précédent)
- Initiatives privées pour s'attaquer au problème : le rôle de l'industrie et des ONG
- Mesures politiques potentielles pour lutter contre les microplastiques primaires et exemples de mise en œuvre

Des études de cas illustrant ce qui précède seront utilisées tout au long de la session et présentées par des intervenants invités, dans la mesure du possible.

Module 3. Comprendre la problématique des microplastiques secondaires : impacts, mesures existantes et voie à suivre.

Le troisième module de la formation régionale examinera de plus près la question des microplastiques secondaires, qui proviennent principalement de la décomposition ou de la fragmentation de matières plastiques plus grandes (SESSION A) ; en général, ce qui se passe lorsque des articles en plastique tels que des sacs en plastique ou des bouteilles d'eau se dégradent. Cependant, il existe un autre type de microplastiques secondaires, ceux qui proviennent de l'abrasion ou de l'érosion, comme ceux générés par les textiles ou les pneus (SESSION B). Le module trois sera divisé en deux sessions : A et B, consacrées à chacun des types susmentionnés. Plus de temps sera consacré à la SESSION B car la SESSION A fera principalement référence aux connaissances transférées lors de l'activité régionale du WES sur les PUU.

Le contenu et la structure des sessions du troisième module suivront la même logique que le deuxième module. Il s'agira d'abord d'introduire le concept de microplastiques secondaires et les deux types existants, les sources, les voies de pénétration et la localisation, ainsi que d'examiner la situation



actuelle en matière de traitement de la question, tant au niveau international que régional. Il y a certainement un besoin et une opportunité pour les décideurs politiques de s'attaquer aux microplastiques en améliorant les protocoles existants ou en mettant en place des cadres appropriés. Au cours de ce module, nous aborderons ces défis et les lacunes existantes dans la lutte contre la présence de microplastiques secondaires dans l'environnement, en particulier dans la mer Méditerranée, en examinant les réponses et les actions actuelles menées par les organismes publics et privés et les organisations de la société civile.

Plan de la session 3A : Comprendre la question des microplastiques secondaires issus de la fragmentation : impacts, mesures existantes et voie à suivre.

- Introduction : effets et impacts (récapitulation du module précédent)
- Initiatives privées pour s'attaquer au problème : le rôle de l'industrie et des ONG
- Mesures politiques potentielles pour traiter les microplastiques secondaires (issus de la fragmentation) et exemples de mise en œuvre

Plan de la session 3B : Comprendre la question des microplastiques secondaires issus de l'abrasion : sources, mesures potentielles et voie à suivre.

- Introduction : effets et impacts (récapitulation du module précédent)
- Initiatives privées pour s'attaquer au problème : le rôle de l'industrie et des ONG
- Mesures politiques potentielles pour lutter contre les microplastiques secondaires (issus de l'abrasion) et exemples de mise en œuvre.

3.3. RÉSULTATS ATTENDUS

En participant aux webinaires, les parties prenantes invitées pourront :

- Acquérir des connaissances approfondies sur les problèmes posés par les microplastiques, notamment en ce qui concerne leur fuite dans l'environnement côtier et marin.
- Obtenir une compréhension des implications des microplastiques dans l'environnement.
- Avoir une bonne compréhension des effets et impacts des microplastiques primaires et secondaires.
- Apprendre les différentes mesures pour réduire et mieux gérer les fuites de microplastiques.
- Acquérir des connaissances sur l'état actuel des réponses apportées pour gérer la problématique des microplastiques dans les pays partenaires de WES.
- Renforcer la capacité à évaluer l'impact des différentes mesures (privées et publiques) adoptées pour résoudre le problème.
- Accroître la capacité à mettre en œuvre des mesures politiques pour lutter contre les microplastiques et surveiller leur présence.
- Renforcer un réseau régional de parties prenantes traitant de la pollution plastique marine en Méditerranée.

4. CALENDRIER ET LOGISTIQUE

La formation en ligne consistera en 3 webinaires consécutifs de 2/3 heures répartis sur 1 mois comme indiqué ci-dessous :

Webinaire Module 1 : 12 mai | Comprendre le problème des microplastiques dans l'environnement marin : quantités, types, sources, effets et approches de surveillance.

Webinaire Module 2 : 24 mai | Comprendre la question des microplastiques primaires : impacts, mesures existantes et la voie à suivre

Webinaire Module 3A et 3B : 2 juin | Comprendre la question des microplastiques secondaires : impacts, mesures existantes et voie à suivre

Les webinaires seront organisés au moyen d'un logiciel de vidéoconférence avec interprétation simultanée en FR/ENG, et les participants recevront à l'avance de brèves directives pour faciliter leur participation active. De plus amples détails sur l'ordre du jour, le matériel de soutien, etc. seront envoyés directement aux candidats sélectionnés.

